

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le pôle Pibois des Compagnons du Devoir réunit la filière bois pour réfléchir sur le devenir des métiers

À l'occasion du premier comité d'orientation de leur pôle d'innovation pour la seconde transformation du bois (Pibois), les Compagnons du Devoir ont invité, le 9 mars dernier, l'ensemble des acteurs de la filière : représentants institutionnels, organismes professionnels, interprofession de la filière bois, chambres des métiers, centres de formation, industriels, presse professionnelle, dirigeants et salariés d'entreprise, architectes, etc. pour une demi-journée d'échanges sur le devenir des métiers d'agencier, charpentier, constructeur bois, ébéniste, menuisier.

Cette réflexion collective constitue la 1^{re} étape de l'élaboration d'un scénario à visée 2030 à travers l'étude de thèmes tels que la réglementation, les normes, l'entrepreneuriat, l'évolution de l'habitat et l'urbanisme, l'impact du numérique, la santé et le bien-être, ainsi que les nouvelles formes d'économie et les évolutions sociétales. Ces travaux ont permis de fédérer l'ensemble des acteurs de la filière autour de la réflexion du devenir des métiers et de confirmer la nécessité de travailler de façon conjointe pour mettre la transition numérique et énergétique au service des entreprises.



Ce moment a également permis aux Compagnons du Devoir de présenter les actions de Pibois à la filière et d'en prioriser les actions en fonction des échanges avec l'assemblée. Pibois, à travers l'appui du label « Pôle d'innovation artisanat et petites entreprises », propose aux entreprises de gagner en productivité, compétitivité et visibilité

grâce à l'intégration de solutions novatrices dans leurs activités, au travers des services suivants :

- Un accompagnement et conseil dans l'optimisation de leurs activités à travers l'intégration d'outils numériques (machines, logiciels, applications, etc.)
- L'organisation de journées techniques et de colloques sur les produits et procédés pour engager ou développer une démarche écoresponsable
- Un accès à des outils de production professionnels partagés
- Une veille technique et réglementaire
- Des parcours de formation en ligne (MOOC, SPOC, etc.) aux gestes techniques des métiers.

En complément de ces actions, Pibois a pour volonté de développer la coopération autour de l'innovation dans la filière entre les organisations professionnelles, l'assemblée permanente des chambres des métiers et de l'artisanat, les centres et les laboratoires de recherche, ainsi que les

structures de soutien à l'innovation. Ce premier comité d'orientation a confirmé la volonté de chacun de développer les synergies au sein de la filière.

« Les travaux nous ont confortés dans la mise en place des services de Pibois pour les entreprises, car de nombreux thèmes sont apparus comme une nécessité. Notamment un accompagnement dans la définition des besoins en vue de l'acquisition de nouveaux outils numériques, une facilité d'accessibilité à la veille produits et réglementaires, ou encore la mise en réseaux et la création d'écosystème permettant de développer les compétences internes » explique Nicolas Digaïre, Directeur du pôle innovation Pibois.

Plus d'informations sur www.pibois.org

Label Pôle innovation artisanat et petites entreprises

Les Compagnons du Devoir et du Tour de France ont reçu, en juillet 2016, du secrétariat d'État, chargé du Commerce, de l'Artisanat de la Consommation et de l'Économie sociale et solidaire le label « Pôle d'innovation pour l'artisanat », dans l'objectif d'accompagner le développement des entreprises par l'innovation. Les pôles d'innovation pour l'artisanat encouragent le développement de solutions nouvelles dans le secteur de l'artisanat pour répondre aux mutations de l'économie française et mondiale, en :

- recherchant la synergie, la mutualisation de projets, l'échange et le transfert d'expériences
- stimulant l'innovation, la recherche et le développement collaboratif
- diffusant et favorisant l'appropriation par les entreprises artisanales des différents outils et applications développés.

À propos des Compagnons du Devoir et du Tour de France

L'Association ouvrière des Compagnons du Devoir et du Tour de France (AOCDTF) est une association de loi 1901 reconnue d'utilité publique, qui réunit des femmes et des hommes de métier mobilisés autour d'un même idéal : permettre à chacun de s'épanouir dans et par son métier, dans un esprit d'ouverture et de partage.

L'originalité de leur formation repose sur le compagnonnage, dont le concept est inscrit sur la liste du patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO. Les Compagnons du Devoir proposent des formations en alternance allant du CAP à la licence professionnelle, fondées sur la mobilité en France et à l'étranger.

Actuellement 10 000 jeunes y suivent un parcours de formation en alternance en entreprise. Les Compagnons du Devoir et du Tour de France sont présents dans 6 filières : bâtiment, industrie et métallurgie, matériaux souples, aménagement et finition des bâtiments, métiers du vivant et métiers du goût.



Contact presse :

Agence Carré final, Caroline & Béatrice

Tél : 09 84 41 18 81 – presse@carre-final.com



Le compagnonnage,
patrimoine culturel
immatériel de l'humanité

